



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 19 AVRIL 2024 À LAMANON

Des maires unis pour la forêt et le bois local

La forêt est le deuxième plus grand puit de carbone de la planète après les océans. Comme vous le savez, les peuplements forestiers captent le CO₂ que nous rejetons, le stockent et nous fournissent de l'oxygène.

Ce processus fait de la forêt un levier essentiel dans la lutte contre le changement climatique.

D'année en année, nos forêts sont touchées par la crise climatique, affaiblies par les sécheresses successives et les incendies.

En tant qu'élu.e.s, nous sommes les gestionnaires de ces espaces forestiers, et nous

avons un rôle à jouer dans la mise en œuvre de nouvelles pratiques et d'actions en faveur du climat et de la transition énergétique.

Nos espaces forestiers méritent leur place au cœur des stratégies de résilience de nos territoires.

Dans ce contexte, cette thématique sera au cœur de nos échanges lors de notre **assemblée générale le 19 avril prochain à Lamanon.**

Le Président,
Christian Delavet



DÉROULÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9h15 – 9h30

Accueil des participants

9h30 – 10h25

Assemblée générale statutaire

*Rapport moral du Président. Rapport d'activités et rapport financier 2023.
Election d'un nouveau représentant au conseil d'administration.*

10h25 – 11h05

Interventions des personnalités

11h05 – 12h00

Elu.e.s, agissons avec la forêt et le bois contre le changement climatique !

- *Intervention du pôle interrégional de la santé des forêts sur « L'état de santé des forêts des Bouches-du-Rhône ».*
- *S'adapter en pratique : retours d'expérience sur les travaux de régénération et leur financement. Témoignages des communes de Lamanon et Saint Etienne du Grès, ainsi que de l'ONF.*

12h00

Clôture et verre de l'amitié

Pour rappel : en cas d'absence de quorum, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée à 10h00.

LIEU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Maison du Temps Libre
Square Gualba
13113 Lamanon

*NB : Accés par la Route de Provence
Salle à côté de la Caserne des Sapeurs-Pompiers*

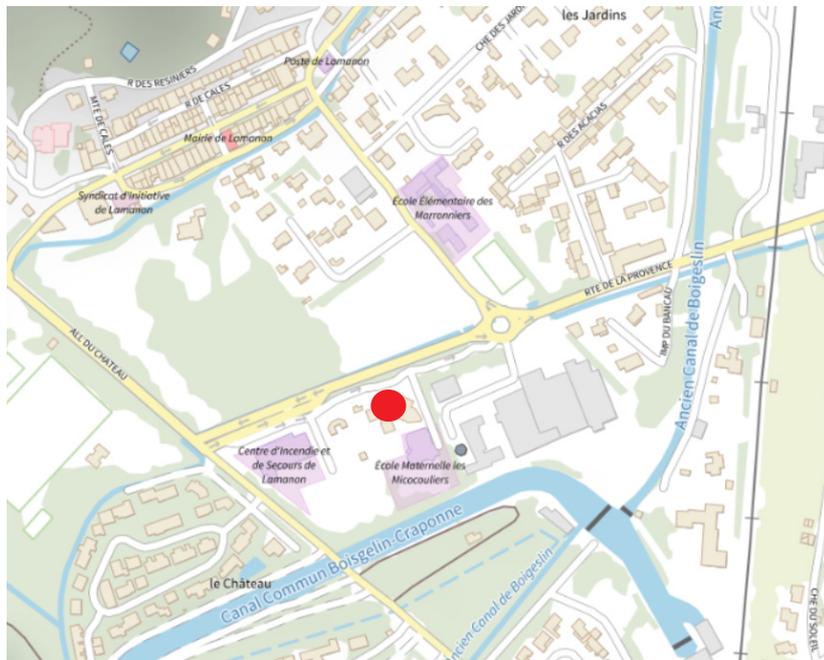
INSCRIPTION

L'inscription se fait par retour du bulletin
réponse avant le 15 avril 2024 à
l'adresse e-mail suivante :

inscription@communesforestieres.org

COORDONNÉES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de bien vouloir
contacter **Alice MONGIN** au **07 48 10 37 92**



**COMMUNES
FORESTIERES**
BOUCHES DU RHÔNE

Pavillon du Roy René, CD Route de Valabre
13120 GARDANNE - 04 42 51 54 32
contact13@communesforestieres.org